

## AGENDA

Samedi 4 juillet	messe anticipée à 18h30 à Villedieu et à 18h30 à St Crespin
<b>Dimanche 5 juillet</b>	messe à 10h30 à St Macaire et 10h30 à St Germain
Mardi 7 juillet	messe à 9h30 à St Joseph Villedieu
Mercredi 8 juillet	messe à 9h30 à Montigné
Jeudi 9 juillet	messe à 9h30 à Tillières
Vendredi 10 juillet	messe à 9h30 à Roussay
Samedi 11 juillet	messe anticipée à 18h30 à St André et à 18h30 à Tillières
<b>Dimanche 12 juillet</b>	messe à 10h30 à St Macaire et à 10h30 à St Germain
Mercredi 15 juillet	messe à 9h30 à St Crespin
Jeudi 16 juillet	messe à 9h30 à Tillières
Vendredi 17 juillet	messe à 9h30 à St André
Samedi 18 juillet	messe anticipée à 18h30 à Roussay et à 18h30 à Montigné
<b>Dimanche 19 juillet</b>	messe à 10h30 à St Macaire et 10h30 à St Germain
Mardi 21 juillet	messe à 9h30 à St Joseph Villedieu
Mercredi 22 juillet	messe à 9h30 à Montigné
Jeudi 23 juillet	messe à 9h30 à Tillières
Vendredi 24 juillet	messe à 9h30 à Roussay
Samedi 25 juillet	messe anticipée à 18h30 à St André et à 18h30 à Montfaucon
<b>Dimanche 26 juillet</b>	messe à 10h30 à St Macaire et à 10h30 à St Germain
Mardi 28 juillet	messe à 9h30 à St Joseph Villedieu
Mercredi 29 juillet	messe à 9h30 à St Crespin
Jeudi 30 juillet	messe à 9h30 à Tillières
Vendredi 31 juillet	messe à 9h30 à St André
Samedi 1er août	messe anticipée à 18h30 à Villedieu et à 18h30 à St Crespin
<b>Dimanche 2 août</b>	messe à 10h30 à St Macaire et à 10h30 à St Germain
Mardi 4 août	messe à 9h30 à St Joseph Villedieu
Mercredi 5 août	messe à 9h30 à Montigné
Jeudi 6 août	messe à 9h30 à Tillières
Vendredi 7 août	messe à 9h30 à St André
Samedi 8 août	messe anticipée à 18h30 à Roussay et à 18h30 à Montfaucon
<b>Dimanche 9 août</b>	messe à 10h30 à St Macaire et à 10h30 à St Germain

## Prière

Mes amis m'ont raconté  
qu'ils T'ont trouvé, qu'ils T'ont rencontré  
dans le soleil, dans la lumière, dans la fleur de lotus,  
dans les gens qui s'étaient souris,  
qui se comprenaient, qui s'étaient pardonnés.

Moi aussi, Seigneur, je T'ai trouvé,  
dans un arbre dénudé qui avait perdu toutes ses feuilles.  
Il ne possédait plus rien, comme Toi, sur la Croix.

Tu as tout donné pour nous. Je T'en remercie, Seigneur.  
Moi aussi, je dois maintenant faire quelque chose  
pour Toi et pour les autres.  
Quelque chose qui me coûte. Donne-m'en la force. Amen !

*Sœur Indot, Corée du Sud*



**Imprimeur-gérant : Père Jacques NGOM,**  
**Curé de la Paroisse Saint-Benoît-en-Val-de-Moine**  
**Tél: 02 41 55 30 28**  
**Curé de la Paroisse Saint-Maurice-en-Val-de-Moine**  
**Tél: 02 41 64 60 37**

# Nouvelles

Paroisses Saint Benoît en-Val-de-Moine et St Maurice en-Val-de-Moine

Site internet commun  
Paroisse St Maurice et Paroisse St Benoît

<https://mauges.diocese49.org/paroisses-st-benoit-et-st-maurice-en-val-de-moine>

Diocèse d'Angers

**Bulletin n° 191**  
**du 6 juillet au 9 août 2020**

## **Rappel pour le DENIER 2020** **Saint-Benoît et Saint-Maurice.**

La crise sanitaire du COVID-19 a perturbé nos célébrations, c'est pourquoi nous nous permettons de vous faire un rappel pour la collecte annuelle du DENIER qui avait débuté au moment de cette période troublée.

Nous faisons appel à votre générosité en prenant part au DENIER, car il s'agit d'une démarche importante qui nous concerne tous, fidèles de Saint-Benoît et Saint-Maurice. La finalité de cette contribution vise à assurer des ressources aux prêtres et laïcs salariés pour leurs missions dans nos paroisses et dans le diocèse. Le DENIER constitue une part essentielle des ressources pour les missions pastorales. Par votre participation vous exprimez votre confiance dans ces missions exercées par les acteurs pastoraux.

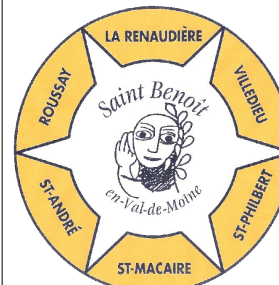
Vous êtes invités à diffuser l'information autour de vous et avoir éventuellement un engagement encore plus actif en sollicitant des personnes pour élargir le champ de la collecte.

Des documents d'information sont encore disponibles aux fonds des églises. Vous pouvez aussi déposer simplement un don sous enveloppe au presbytère (en précisant « denier »).

Les Conseils Économiques Paroissiaux comptent sur votre engagement et vous remercient par avance de votre contribution.

Pour REDÉMARRER ensemble aujourd'hui, donnons à notre Église et à nos Paroisses, les ressources qui leur ont manqué.  
[donnons.catholique.fr](http://donnons.catholique.fr)

Saint André de la Marche  
Saint Crespin sur Moine  
Saint Germain sur Moine  
Saint Macaire en Mauges  
Montfaucon-Montigné  
Saint Philbert en Mauges  
La Renaudière  
Roussay  
Tillières  
Villedieu la Blouère



Paroisse  
Saint  
Maurice  
EnValDeMoine

Montfaucon-Montigné,  
St Crespin, St Germain,  
Tillières

## Bulletin « nouvelles » pendant l'été

Ce bulletin est édité pour un mois (pour la période du 6 juillet au 9 août)  
Le prochain bulletin paraîtra le 7 août (pour la période du 10 août au 30 août)

### Permanences des paroisses

Pour St Maurice, reprise des permanences pour St Germain comme habituellement. Les relais reprennent aussi sauf Tillières. **Permanences du Jeudi les semaines Paires.**

Pour St Benoît, reprise des permanences au relais de la Renaudière, et au Presbytère de St Macaire le Vendredi matin et Samedi matin uniquement de 10h30-12h jusqu'en Septembre.

### Congés d'été :

Secrétariat paroissial sera fermé pour cause de vacances du **19 Juillet au 10 Août.**

P Jacques sera en vacances du **23 Juillet au 23 Août inclus.**

### Message de l'équipe « Verte Paroisse »

Rappel : l'équipe Verte Paroisse a mis à votre disposition des boîtes à idées vertes dans les églises de St Macaire et St Germain. Vous pouvez y déposer les actions que vous faites pour « prendre soin de notre maison commune », comme nous y invite le Pape François dans Laudato Si'. Ces propositions seront partagées dans le bulletin pour nous encourager mutuellement.



#### L'idée verte de la quinzaine

Dés herbant écologique. A préparer la veille de l'emploi.

Pour un litre de vinaigre d'alcool, un verre de gros sel et une cuillère à soupe de liquide vaisselle. Bien mélanger et pulvériser copieusement sur l'herbe à détruire. A faire par temps sec. C'est tout !

### Eglise de Montigné

Tous les Mercredis **10h15 Adoration** et **10h45 Chapelet**

### Nouveaux honoraires pour les offrandes de messes

Le secrétariat épiscopal vous informe du changement des honoraires pour les messes, suite à un décret de Monseigneur Delmas Evêque d'Angers. Le nouveau montant d'honoraire pour une messe est de **18 euros depuis le 1er mars 2020.** (Au lieu de 17 euros).

La messe est « la source et le sommet de la vie chrétienne. »

Depuis très longtemps, l'Eglise permet aux fidèles que l'Eucharistie soit célébrée à une intention particulière.

Qu'est-ce qu'une offrande de messe ?

La personne qui demande une messe a une intention particulière. Toute l'église s'unit à cette intention. C'est également un moyen de participer à la vie matérielle des prêtres.

Pour quelles occasions peut-on offrir une messe ?

Tous les moments importants de la vie peuvent être l'occasion d'offrir une messe :

- pour les défunts : célébrer la messe pour les défunts est une tradition très ancienne dans l'Eglise. C'est un acte de foi où nous demandons à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans sa Gloire
- en prière d'intercession : pour des proches qui vivent un moment difficile : maladie, difficulté de couple, ou pour soi-même. La messe est alors un soutien privilégié pour notre prière d'intercession
- en action de grâce : on peut également offrir une messe pour remercier Dieu d'un heureux événement : un mariage, une naissance, un anniversaire, la réussite d'un projet ...

## Casuel des Baptêmes, Mariages et Sépultures - Décret de Mgr Delmas, évêque d'Angers

Sur les indications du conseil diocésain pour les affaires économiques et après avoir entendu le Conseil Presbytéral, je décide que les casuels sont établis selon une fourchette pour chaque acte :

**Casuel des baptêmes : entre 70 € et 150 €**

**Casuel des mariages : entre 300 € et 500 €**

**Casuel des sépultures : entre 250 € et 350 €**

Je rappelle le canon 1181 : pour ce qui regarde les offrandes à l'occasion des funérailles, les dispositions du canon 1264 seront observées en veillant cependant à ce qu'il n'y ait aucune acception de personnes dans les funérailles et à ce que les pauvres ne soient pas privés de funérailles convenables. Ce décret prend effet à partir du 1er septembre 2020.

### Temps de réconciliation

Il y aura une date par mois pour le moment à **St Macaire de 16h-17h.**

**Samedi 18 juillet** à St Macaire de 16h-17h ( Père Joachim)

### Pèlerinage de Saint Joseph à Villedieu

Il aura lieu le **dimanche 30 août à 10h30** à La Chapelle St Joseph du Chêne à Villedieu  
Penser à apporter son pliant, célébration au podium, s'il peut à l'église de Villedieu,  
Plus d'information dans le prochain bulletin.

### La rentrée Paroissiale 2020

Changement de lieu pour la Journée de rentrée Paroissiale : le 13/09/2020 sur le site de St Joseph à Villedieu. Plus d'information dans le prochain bulletin.

### Appels pour rentrée 2020

Dès la rentrée de septembre 2020 nous avons besoin de vous : si vous avez envie de donner un peu de votre temps et de participer à la vie dynamique de nos paroisses, les équipes de "préparation au Baptême", animation des "jeunes familles", ou bien catéchistes dans les écoles; ont besoin de vous (pas de compétences particulières nécessaires). N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la paroisse au plus vite.

### Baptêmes

#### Paroisse St Benoît

5 Juillet : Tabuada Inès

12 Juillet : Fievet Alice - Bardet Maddie - Gautier Soan - Malinge Emie

19 Juillet : Brochard Tom - Chauvat Rose - Richard Mahé

26 Juillet : Péniguel Cameron

#### Paroisse St Maurice

12 Juillet : Bidet Louise - Bussy Ashley

19 Juillet : Chouteau Soline - Maillard Célestin

### Ils ont rejoint la maison du Père

<u>Saint Benoît</u>	<u>Saint Benoît</u>
Mme Chupin Renée (St André)	M. Guitton Laurent (St André)
Mme Cavé Marie-Louise (Roussay)	
Mme Quéré Pascale (St André)	
Mme Minguet Jeanine (St André)	
M. Batardière Jean ( St Macaire)	
	<u>Saint Maurice</u>
	Mme Cousseau Juliette (Tillières)
	Mme Vincendeau Michèle (Montigné)